

# LE DISCOURS « OUVRIER » EN TUNISIE USAGES SYNDICAUX ET USAGES POLITIQUES

## PRÉLIMINAIRES

En 1978, dans notre ouvrage *Tunisie, pouvoirs et luttes* nous formulions le vœu que des chercheurs s'attachent à étudier le discours ouvrier d'avril 1977 à janvier 1978. Un tel travail, en tant qu'approche de science politique, peut fournir des matériaux utiles aux historiens. Les investigations que nous savons en train de s'effectuer sur le discours syndical, non seulement en Tunisie mais aussi au Maroc et en Algérie, attestent de l'intérêt de cette direction de recherche. Notre présente contribution s'y inscrit.

Quelle est la nature du discours que nous comptons appréhender ? A priori, il faudrait envisager toutes les formes signifiantes : orales, écrites, graphiques, iconographiques, audiovisuelles etc. Toutes sont utilisées dans le domaine qui nous intéresse. Nous nous limitons ici, par commodité, aux expressions dont la forme finale a été un texte. Nous les considérons structurellement, en procédant par coupes catégorielles, et par synthèses dans le style indirect, faute de l'espace nécessaire aux citations. Aussi renvoyons-nous le lecteur aux sources auxquelles nous nous sommes référés dans une annexe, à la fin de cet article.

A quels émetteurs de discours ouvriers nous adressons-nous ? A deux catégories : les syndicalistes qui tiennent des discours ouvriers et les partis politiques qui tiennent des discours sur les ouvriers.

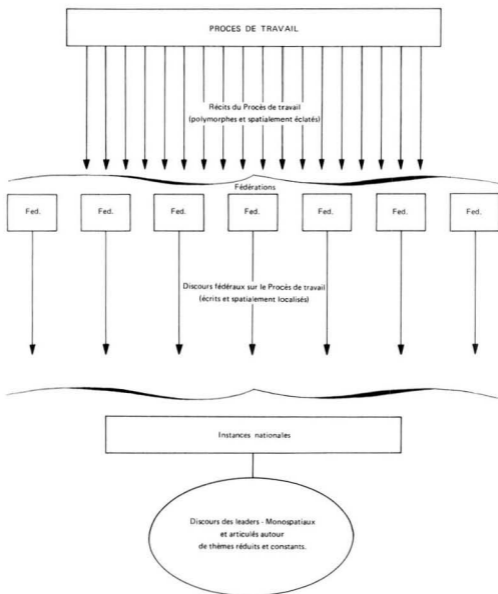
### I. — LE DISCOURS DES SYNDICALISTES

En principe, quand l'un des dirigeants de l'UGTT s'exprime, il parle au nom de l'ensemble de la classe ouvrière tunisienne. En tous cas il ne manque jamais de l'affirmer.

Comment s'élabore son discours ? C'est un discours synthétique qui rapporte sous forme de prédicat oral et écrit (mais dont il reste toujours un texte) les soucis et les revendications de la classe ouvrière. Nous avons ainsi affaire à un management des formes de confiance, une synthèse finalisée, en termes idéologiques tactiquement choisis, des formulations de la base syndicale. Tel peut être le descriptif théorique du discours syndical. La réalité le corrobore-t-il

systématiquement ? Nous ne le croyons pas mais nous estimons qu'elle le corrobore assez pour lui donner une crédibilité suffisante. Le processus peut être figuré par le graphe 1.

GRAPHE 1  
*Schéma taxonomique physique*



Reste à s'interroger sur les mutations qualitatives subies par les discours de la base tout au long de cette élaboration :

#### *Mutations du champ sémantique*

Les discours de la base (récits du procès de travail) sont produits quasiment en arabe dialectal. Les termes d'identification et de désignation techniques (tel que « moteur », « tracteur », « diesel », « wagon », « tournevis », « pince », « presse », « chauffeur » etc.) sont repris tels quels du français et réaménagés phonétiquement de manière telle qu'ils s'insèrent dans la syntaxe de l'arabe dialectal.

Le discours fédéral est généralement produit en arabe dialectal aussi dans sa forme orale et en arabe littéraire dans sa forme écrite.

Le discours des leaders est produit en arabe dialectal (un peu « élaboré » chez certains) dans sa forme orale, et en arabe littéraire dans sa forme écrite. Le français est très peu utilisé, sauf à l'occasion de déclarations et d'interviews destinées à des médias francophones, non tunisiens. Ces élaborations linguistiques transforment les discours de la base. Elles les homogénéisent fatalement et les coulent dans des moules élaborés historiquement au sein des organes dirigeants de l'UGTT, tributaires eux-mêmes du méta-langage du syndicalisme international.

Déjà à ce niveau sémantique, donc, les formes de confiance se trouvent objectivement altérées.

#### *Mutations du champ des référentiels*

Ce que révèle ce schéma est ambivalent. D'une part, nous trouvons des constantes inter-sectorielles qui dessinent un champ référentiel commun à l'ensemble des syndiqués : emploi-salaires-acquis sociaux. Ce champ commun, cependant, ne peut être dégagé sans un nécessaire écrémage des thèmes propres à chaque catégorie de base, au profit du plus grand commun dénominateur. D'où la question suivante : qui écrème et synthétise ? Ceux qui ont les moyens et le temps de le faire, c'est-à-dire les syndicalistes dont le degré d'instruction est le plus poussé. Dans ce cas, quelles garanties de non-déformation offre leur démarche ? Rien ne permet, *a priori*, de douter de leur honnêteté intellectuelle. Mais il n'empêche pas que des facteurs déformants inévitables vont intervenir :

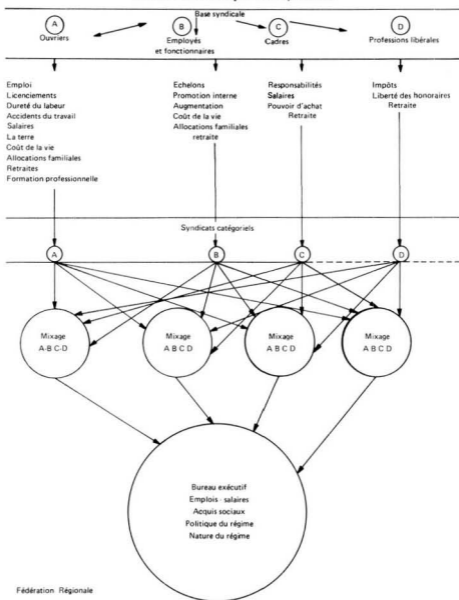
1) selon l'appartenance sectorielle, des référents idéologiques, formulés ou informulés, marquent la démarche de synthétisation;

2) plus la catégorie sociale à laquelle appartient un syndicaliste est instruite et plus, mu par le sentiment légitimiste des clercs, il estime nécessaire de participer à la lutte pour le pouvoir au sein de l'UGTT et, par-delà, à la lutte pour le pouvoir politique.

#### *Mutations de champ idéologique*

Si l'on pose le problème des rapports de force au sein de la centrale syndicale en invoquant deux paramètres : le poids physique catégoriel et le poids

GRAPHE 2  
Schéma taxonomique des référentiels

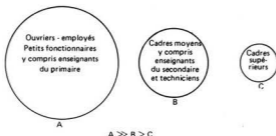


(<sup>2</sup>) Source : Fiches d'une enquête de l'auteur. (Enquête non encore terminée).

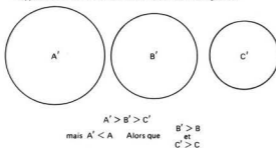
social catégoriel, on peut identifier deux structures de valeurs inversement proportionnelles, que nous représentons par le graphe suivant.

GRAPHE 3  
*Schéma taxonomique des dynamiques  
internes propres à l'UGTT<sup>(5)</sup>*

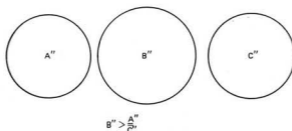
Rapports numériques au sein de la base syndicale



Rapports des influences au sein des bureaux fédéraux régionaux



Rapports des influences réelles au niveau national



Fonction de progression F

$A > A' > A''$  FA négative  
 $B < B' < B''$  FB positive  
 $C < C' < C''$  FC positive

Cette schématisation est réductrice, car sans nuances. Elle garde, néanmoins, le mérite de mettre en relief un fait sociologique (qui n'est pas propre à l'UGTT, d'ailleurs). A l'époque de la communication, ce sont ceux qui ont le temps, l'opportunité et les capacités intellectuelles et techniques de produire un discours qui ont le plus de chance de contrôler le « carénage » de l'image publique de l'UGTT. Ce faisant, ils y assurent un pouvoir réel, sans commune mesure avec leur nombre, leur enracinement syndical ou *a fortiori*, leur enracinement populaire. A cet égard, la carrière du secrétaire général de l'UGTT, M. Baccouche, nous paraît signifiante (1). Juste à la veille de janvier 1978, au cours d'une conversation téléphonique (2), M. Habib Achour, alors secrétaire général de l'UGTT (il en est actuellement le Président, ce poste ayant été créé à son intention) disait à son interlocuteur :

مَا بَعِينَا مِنْ عَمَلَةٍ نَوَّأَ عَلَيَّ الرَّجَالَ

c'est-à-dire : « Nous ne sommes plus des cafouilleurs, maintenant nous avons les hommes ». Il faisait manifestement allusion aux universitaires et cadres supérieurs qui, à la suite du 14<sup>e</sup> congrès de l'UGTT (mars 1977) venaient d'intégrer les instances dirigeantes de la centrale. Cette entrée ne figurait en rien le début d'un processus (que nous schématisons plus haut) mais plutôt son couronnement, qui va renforcer les capacités « intellectuelles » du syndicat, mais y introduire aussi des distorsions ayant un caractère de classe évident : quelles que soient les déclarations d'intention, il n'est pas crédible d'affirmer que les intérêts d'un mineur de Redeyef coïncident avec ceux d'un professeur d'université, d'un ingénieur, d'un médecin ou d'un avocat.

#### *Significations des mises en forme*

Pourtant, ce sont ces cadres qui procèdent au management des formes de confiance de la base, les homogénéisent, les « conditionnent » idéologiquement et les livrent, en retour, aussi bien à l'ensemble du syndicat qu'à l'opinion publique toute entière sous forme de discours de l'UGTT. Dans ces conditions, le passage du discours syndical au Discours du Syndicat s'accompagne d'une inévitable transformation idéologique et politique qui échappe au contrôle des producteurs premiers des formes de confiance. Que devient alors la vocation du discours du syndicat ? Il se présente comme le prédicat de l'ensemble des travailleurs. Avant même de les formuler publiquement, il définit ses thèmes favoris et les types comme l'arsenal des moyens de défense des droits de ces travailleurs en face du patronat privé et de l'état-patron. Cela n'est pas inexact. Mais cette cohérence bute contre les contradictions des intérêts de classe qui traversent l'UGTT elle-même. Il faut croire dans ce cas que le discours du syndicat a une vocation « non-dite » : *c'est un discours de pouvoir* à double usage : interne et externe. Il est discours de pouvoir à usage interne dans la mesure où

(1) Ce qui n'enlève rien à ses qualités personnelles et à la sincérité de son engagement syndical.

(2) Avec un homme politique tunisien qui l'appelait de l'étranger.

celui qui le profère est *a priori* en situation de « Démonstrative effect » quel que soit le contenu de son discours. De cette manière, au sein des instances dirigeantes du syndicat, s'engendrent des hiérarchies informelles lesquelles déterminent la formalisation des hiérarchies officielles au sein de la commission administrative comme au sein du bureau exécutif, quand elles ne la doublent pas ou, même, la court-circuitent. Le maniement et la « gestion » des grèves offrent à cet égard, une bonne illustration. Par le discours au plus haut niveau, l'UGTT en garde le contrôle : en cas d'échec, il lui est possible de se démarquer de la base tout en accusant l'État ou les patrons de ne pas donner suite aux revendications des travailleurs ; en cas de succès elle récupère les bénéfices de la grève en disant à la base : « Regardez comme vos dirigeants vous ont bien défendus » et en disant aux autres partenaires : « Voyez comme le syndicat est fort et déterminé ». Il est même arrivé au milieu des années 1970 que le discours du syndicat dénonce des grèves dont la direction lui échappe ou tienne un double langage vis-à-vis aussi bien des travailleurs que de leurs adversaires, modulé selon l'opposition modération/surenchère.

A ce stade, le discours du syndicat est un discours de pouvoir à usage externe. Cet usage est légitime, de toutes façons, l'UGTT étant l'une des composantes principales de la vie sociale et politique tunisienne. On pourrait même dire que sa pratique d'une forme de « schizophrénie dynamique » révèle un degré de conscientisation et de conceptualisation élevé de son rôle dans le pays et une telle évolution n'aurait pas été possible sans l'arrivée des « intellectuels » au sein des organes de direction. Certes leur poids demeure faible auprès de la base, qui va parfois jusqu'à les identifier comme l'une des composantes de l'établissement politique. Mais leur pouvoir est certain. Il est perçu par certains dirigeants d'origine ouvrière comme générateur de plus-value au bénéfice de toute l'UGTT et susceptible d'accroître en sa faveur le rapport des forces dans ses confrontations avec le pouvoir comme dans ses contacts avec les groupes d'opposition, au sein desquels l'UGTT peut ainsi accroître son influence et capter les éléments les plus porteurs d'avenir.

## II. — LE DISCOURS SUR LES TRAVAILLEURS

En fait, l'arrivée des intellectuels à l'UGTT répond à deux volontés d'ancrage, sinon de récupération. Il s'agit de celle du syndicat lui-même, ce que nous venons de voir. Il s'agit aussi de celle des partis politiques, articulée selon une technique d'amalgame/cooptation :

- UGTT = travailleurs = masses populaires
- Parti politique = expression politique des masses populaires
- Parti politique = expression politique de l'UGTT.

Cette démonstration para-syllogique est tentée (et revendiquée) aussi bien par le Parti Socialiste Destourien (PSD) que par les partis et groupes d'opposition, le Mouvement des Démocrates Socialistes (MDS), le Parti Communiste Tunisien (PCT), les deux branches du Mouvement d'Unité Populaire (MUP 1 et

MUP 2), le Mouvement de la Tendance Islamique (MTI) et les groupes d'extrême gauche. Selon les uns ou les autres, les modulations diffèrent, bien entendu. Mais elles procèdent toutes de la même matrice. Or cette matrice appelle les remarques suivantes :

*1) Les prémisses ne se vérifient pas toujours*

L'UGTT regroupe des travailleurs agricoles, les mineurs, la grande majorité des travailleurs du secteur secondaire, les employés, les fonctionnaires, les enseignants et une partie des professions libérales (dont le taux de syndicalisation demeure faible néanmoins). Mais si l'on considère l'ensemble des « syndicables potentiels » des lacunes existent :

— Dans le secteur privé les employeurs « déconseillent » aux travailleurs de se syndiquer et ils ne manquent pas de moyens de persuasion.

— Les femmes, bien que participant de plus en plus à la population active (par leur évolution démographique) et au procès du travail général, demeurent sous représentées.

— Les salariés agricoles sont traditionnellement négligés par l'UGTT et se retrouvent extrêmement sous-représentés au sein de ses instances régionales et nationales.

Il faut ajouter à cela plus de 200 000 travailleurs émigrés non pris en compte par l'UGTT ainsi que les chômeurs et les jeunes qui n'ont pas pu avoir accès au marché du travail et dont le nombre avoisine 250 000. Les effectifs de ces catégories sont au moins égaux à ceux de la centrale syndicale. Or ils font partie de ce qu'on appelle les masses populaires. Ce sont par exemple les sans-travail, majoritairement, qui sont descendus dans la rue, le 26 janvier 1978 et ont payé régulièrement, depuis cette date, « leur tribut biologique au régime ». Non seulement la centrale syndicale ne peut prétendre les représenter mais les syndiqués s'en méfient. Réflexe traditionnel des organisés vis-à-vis des sans-institution.

*2) Les modèles d'apparement sont inopérants*

a) Le PSD fonde sa stratégie vis-à-vis de l'UGTT sur le modèle de l'Unité Nationale dont il s'est toujours voulu le ciment et le leader. Le PSD rappelle volontiers l'osmose Destour-UGTT du début des années cinquante. Farhat Hached apparaissait alors non seulement comme le porte-parole des travailleurs mais comme un chef prestigieux de la lutte pour l'indépendance et son assassinat en décembre 1952 fut reçu par tous les Tunisiens patriotes comme une réponse coloniale à cette lutte.

Mais ce qui était valable avant l'indépendance ne peut plus l'être aujourd'hui et le modèle de l'unité nationale apparaît maintenant avec toutes les perversions que le Destour lui a fait subir : la stratégie hégémonique inévitable d'un parti unique (3).

(3) Cf. notre analyse in *Tunisie, pouvoir et luttes*, Ed. du Sycomore, 1978, Paris.



b) Le MDS, conscient de son étiquette de « Parti de la bourgeoisie » tient lui aussi son « discours syndical ». Ce discours accorde à l'UGTT, représentante des travailleurs, une place éminente dans le « Pacte social » lui-même inspiré par le concept de l'Unité Nationale. Dans ce système de représentation, le plus proche quoique plus implicite, de celui du PSD, quelle est la part de la volonté de récupération ? En récusant l'analyse de classe, le MDS aligne sur le même plan, en tant que travailleurs, l'ouvrier agricole et le médecin. Dès lors, la présence — très active — de ses adhérents (essentiellement des membres des professions libérales et des universitaires) au sein de l'UGTT le fonde à se prévaloir d'un ancrage syndical et, par extrapolation, d'une légitimité populaire. Evidemment, il suffit que l'on refuse de confondre le mineur et l'avocat ou le maître de conférence et le conducteur d'autobus pour que ces correspondances deviennent caduques.

c) Bien que son recrutement soit moins bourgeois que celui du MDS, on peut dire que le MUP II pratique vis-à-vis de l'UGTT une démarche proche de celle du parti de M. Mestiri. Son assise syndicale est majoritairement constituée par des membres de l'enseignement supérieur et des cadres du tertiaire.

d) Le PCT reprend à son compte (mais très implicitement, depuis quelques années) le modèle léniniste selon lequel un parti communiste, parti des travailleurs, a logiquement vocation à coiffer les organisations ouvrières. Elles lui servent de courroie de transmission et il leur sert d'expression politique. De tels rapports découlent d'un présupposé idéologique : la conquête révolutionnaire du pouvoir et l'instauration de la dictature du prolétariat. Ce présupposé doit être admis et par la parti communiste et par les organisations ouvrières. Tous ces facteurs sont-ils réunis aujourd'hui en Tunisie ? (4).

L'UGTT ne se présente nullement comme une organisation révolutionnaire. Même pendant les moments les plus cruciaux de son histoire depuis l'indépendance personne n'a évoqué en son sein un quelconque projet de dictature du prolétariat (5). Quant au PCT, malgré son implantation (épiphénoménale) parmi les mineurs du sud-ouest du pays et la présence, parmi ses militants, d'intellectuels d'origine populaire, il demeure un parti qui recrute plus dans la haute bourgeoisie (elle a le bon réflexe de placer ses enfants un peu partout sur l'échiquier politique) que dans le prolétariat. La médiatisation de son influence au sein de l'UGTT s'effectue essentiellement par le canal du syndicat de l'enseignement supérieur. A notre avis, cependant, ce qui enlève toute chance, même infime, à l'hypothèse d'une UGTT sous influence communiste réside ailleurs : la centrale ouvrière et le PCT ont deux mémoires historiques diamé-

(4) Le fait même de poser cette question, à la limite pourrait paraître simpliste. Nous ne le croyons pas pour notre part : les développements historiques de la dernière décennie nous ont amplement prouvé que les hypothèses qui paraissent, à première vue, comme les plus improbables peuvent devenir réalité.

(5) Elle est terrible, l'apposition de « Dictature » et de « Prolétariat ». Elle réduit le projet de liberté à son contraire et, surtout, elle a historiquement masqué l'essentiel : la dictature des secrétaires. Il y a dans les lexèmes de l'expression idéologique une charge analytique considérable qu'il serait utile, un jour d'explicitier.

tralement opposées : celle-là plonge ses racines dans un vécu national nourri de valeurs arabo-islamiques et celui-là émerge à peine d'une histoire parallèle, coupée du mouvement de libération nationale, qui invoque plus volontiers Marx, Lénine, et Thorez que Mohammed Ali, Tahar Haddad, Bourguiba et Farhat Hached.

e) Les groupes d'extrême gauche, reprenant, généralement sans distanciation aucune, la théorie de l'avant-garde révolutionnaire et de la dictature du prolétariat, se présentent comme les porte-paroles uniques et exclusifs de la cause prolétarienne. Ces positions radicales sont aujourd'hui en perte de vitesse mais elles continuent de surgir au sein même de l'UGTT par le canal de certains syndicalistes du secteur tertiaire (banques et assurances notamment). Les échecs de la tentative d'implantation de *El-Amel Ettounsi* en milieu ouvrier semblent avoir inspiré au discours d'extrême gauche des corrections de trajectoire notables. Mais elles sont de nature tactique et ne remettent pas en cause le projet lui-même.

f) Le discours du MTI sur l'UGTT s'est vu souvent reprocher de nier la lutte des classes sociales, au nom de l'unité de la communauté islamique, la Oumma. Cela est vrai. Mais il convient de préciser que, à part l'extrême gauche, aucun mouvement politique tunisien (y compris le PCT) ne se réfère explicitement à la lutte des classes. La notion même de classes, d'ailleurs, est généralement occultée. Peut-on dire pour autant que le MTI a une représentation sociale non-conflictuelle ? Bien au contraire : le mouvement religieux opère des distinctions que l'on peut classer comme suit :

Opprimés	Oppresseurs
Faibles	Puissants
« De bonnes mœurs », dans les sens individuel, social et politique	« De mauvaises mœurs », dans les sens individuel, social et politique

Cette classification par antagonismes résout, au premier niveau, la contradiction analyse conflictuelle/unité de la Oumma de la manière suivante :

Opprimés	Oppresseurs
+ Faibles	+ Puissants
+ « De bonnes mœurs »	+ « De mauvaises mœurs »
—	—
= Hommes de foi	= Mécréants

Autrement dit, la Oumma, à laquelle appartiennent les hommes de foi, réalise son homogénéité en combattant les mécréants jusqu'à ce qu'ils s'amendent ou, s'ils ne s'amendent pas, jusqu'à ce qu'ils en soient exclus, d'une manière ou d'une autre. Reste à savoir, dans ces conditions si un travailleur qui ne respecterait pas les préceptes de la religion serait classé comme opprimé, si tous les détenteurs de puissance sont considérés par le MTI comme des mécréants

et quelle place, enfin, il réserve à l'UGTT, personne morale, à l'intérieur de ses classifications ? (6).

g) En fait, la stratégie la plus explicite vis à vis de l'UGTT a été celle du MUP avant son éclatement. Elle continue à être revendiquée par le MUP I, mais uniquement au niveau verbal, sans conviction, car à notre connaissance sans actions ni moyens réels, étant donné l'extrême faiblesse actuelle du mouvement et sa perte de crédit dans l'opinion publique.

Le Secrétaire général du MUP I, Ahmed Ben Salah, a été historiquement, le 2<sup>e</sup> secrétaire général de l'UGTT, après la mort de Farhat Hached. Un certain nombre des premiers militants du MUP, étaient aussi d'anciens cadres syndicaux. Dans sa formulation idéologique, telle que l'exprime pour la première fois, en 1975, le manifeste et telle que la reprendront, après, plusieurs déclarations, le MUP affirme s'enraciner dans une tradition « populiste et ouvriériste » que jalonnent les actions et les personnalités de Mohammed-Ali, et de Farhat Hached. Le projet politique qui actualise cette tradition se veut « travailliste », par référence aux liens organiques qui unissent, en Grande-Bretagne, les Trade-Unions et le Labour Party. Que valent ces prétentions historiques et ces analogies, explicitées par exemple par A. Ben Salah au cours d'une interview accordée au *Times*, en 1979 ?

Que ce soit avant sa scission ou après, le MUP n'a jamais eu de base ouvrière notable. Son seul « ouvriérisme » provient du fait que A. Ben Salah se soit trouvé à la tête de la centrale syndicale, il y a trente ans et cela ne signifie plus rien. D'autant plus que contrairement à Farhat Hached et à Habib Achour l'ancien ministre de l'économie n'est pas d'origine ouvrière. Il représente à notre avis une autre catégorie de « patrons » de l'UGTT, celle des apparatchiks installés à sa tête par le Destour. Que reste-t-il pour justifier la référence au travaillisme ? Le Labour Party est issu des syndicats anglais et ce sont eux qui le délèguent, es titres, pour les exprimer politiquement. Or, à notre connaissance, les travailleurs tunisiens et leur représentant, l'UGTT n'ont jamais mandaté le MUP (pas plus que toute autre organisation politique) à se présenter comme leur expression politique. Vouloir les « chapeauter » contre leur gré relèverait du réflexe du parti unique. Cela doit être dit clairement.



Nous voyons un dénominateur commun aux attitudes que traduisent les discours des partis politiques sur le syndicat : obtenir une légitimité populaire que leur propre action ne leur vaut pas encore. Pour ce faire, toute une mythologie « ouvriériste a été forgée » (7) et maniée avec plus ou moins de

(6) Une autre interrogation, à ce propos, est à formuler : de quelle légitimité métaphysique se prévaut le MTI pour sanctifier celui-ci et excommunier celui-là ?

(7) Cf. notre analyse de cette mythologie ouvriériste in « Réflexion sur le formalisme démocratique », Revue *Sou'at*, n° 2 et 3, 1982-1983, Paris.

maladresse. Un tel recours signifie l'archaïsme et le misonéisme des partis politiques. Leurs discours aux tonalités modernistes demeurent de pure forme. Ils sont, au niveau du recrutement et de la distribution interne des pouvoirs (8) plus conformes à l'image du PSD qu'au profil de la formation sociale en Tunisie avec une sur-représentation des notables, une sous-représentation des jeunes et une médiocre présence des femmes. L'UGTT accuse les mêmes distorsions, comme nous l'avons vu, mais à un degré bien moindre. On peut dire qu'elle demeure contemporaine de la formation sociale en Tunisie. On ne peut la tenir pour responsable de la mythologie élaborée autour de son image, même si certains de ses dirigeants ont joué avec délectation le jeu de la notabilité.

### CONCLUSION

Le discours de l'UGTT tout comme les discours sur l'UGTT expriment une réalité de la vie politique tunisienne, accentuée depuis 1978 : la centrale syndicale joue un rôle politique déterminant. Elle l'assume au détriment de sa démocratie interne, voire même au détriment de la défense des intérêts des travailleurs les plus modestes, c'est-à-dire le plus gros de ses troupes. Et pourtant il est impératif que l'UGTT remplisse, aujourd'hui, ce rôle extra-syndical : elle demeure le seul rempart civil et légal contre un durcissement toujours possible du régime, contre la tentation d'un coup d'Etat militaire ou l'éventualité d'une aventure théocratique.

Le moyen de dépasser cette contradiction de la centrale syndicale serait la mise sur pied d'un parti travailliste. Un tel projet, en Tunisie, est-il envisageable ? Certains le jugent possible, mais à condition de ne pas inverser les rôles : c'est du syndicat que devrait être impulsé le projet et non le contraire. Et encore, cela comporterait un risque : un tel parti, avec sa base ouvrière, représenterait une énorme puissance politique. Ne serait-il pas tenté, dans ce cas, de recréer à son profit le système du parti unique, parti/Etat ? Si l'on pousse le raisonnement jusqu'au bout on pourrait dire que l'expérience pourrait éviter cette déviation dangereuse pour la démocratie si le futur parti travailliste était lié à une confédération syndicale parmi d'autres et non pas lié à une confédération unique. Autrement dit, il conviendrait de ménager les conditions d'un contre-pouvoir par le pluralisme syndical. Nous n'ignorons pas qu'évoquer une telle éventualité est reçu comme une provocation par l'UGTT et par l'ensemble de la gauche politique. Et pourtant il faut en finir avec les tabous, les tabous des mots d'abord et les tabous des actes, ensuite. Il faut être, aussi, conséquent : on ne peut, en même temps réclamer la fin du système du parti unique et l'instauration du pluralisme politique et vouloir préserver le système du syndicat unique. Le pluralisme ne se « saucissonne » pas.

Cela ne veut pas dire que nous ignorons qu'un affaiblissement, aujourd'hui, de l'UGTT constituerait un affaiblissement objectif pour toutes les forces

(8) Le Comité central du MDS issu de son Congrès constitutif de décembre 1983 n'a pas été élu mais « désigné ».

démocratiques en Tunisie. Mais cette situation met en lumière un fait essentiel : les partis politiques (la répression qu'ils subissent depuis des années y est pour beaucoup) n'ont pas d'assises propres suffisantes pour leur permettre de s'affirmer sans « tuteurs ». Ceux qui ne retournent pas dans le giron du PSD recourent au « parapluie » de l'UGTT et cette stratégie des kangourous, palliatif médiocre, ne saurait constituer une solution d'avenir.

Mohsen TOUMI

*Post-Face.* — Alors que ce travail est sous presse nous apprenons qu'un groupe d'ex-dirigeants de l'UGTT menés par M. Abdelaziz Bouraoui, vient de fonder un nouveau syndicat, l'Union Nationale des Travailleurs Tunisiens (UNTT). Quelles que puissent être les manœuvres qui accompagnent cette émergence, nous estimons qu'elle permettra une clarification positive.

## ANNEXE

### Sources des discours considérés

#### UGTT

- Journal *ech-chaâb* (en arabe)
- Interviews de Habib Achour et d'autres dirigeants dans *Jeune Afrique, Le Monde, Le Maghreb*.

#### PARTIS POLITIQUES

- Discours du président Bourguiba
- Discours de Hedi Nouria
- *L'Action* (journal du PSD, en Français).
- *Errai* — (libéraux).
- *Al-Moustaqbal* (MDS).
- *Attarik-al Djedid* (PCT).
- *Al Wahdah* (MUP II).
- Déclarations et Communiqués dans *Essabah, Jeune Afrique, Afrique-Asie, Le Maghreb, Réalités*.
- *Brochures et Collection du Journal L'Unité Populaire*, éditées par le MUP.
- Archives personnelles de l'auteur.

{ éd. du Secrétariat d'Etat  
à l'Information, Tunis